

la lettre

D'INFORMATION DE L'AGENCE

n° 7

Une nouvelle directrice pour l'agence

Depuis début octobre, Alterre a une nouvelle directrice. Formée en économie et politique de l'énergie et en géotechnologie environnementale, Nadège Austin travaillait auparavant à la direction de l'action internationale de l'ADEME où elle était depuis 2008 le point de contact national pour deux programmes de financement européens : *Energie intelligente Europe* et *Eco-innovation*.

Nadège Austin succède à Régis Dick, aujourd'hui directeur du pôle éducation de l'INES (Institut national de l'énergie solaire), basé au Bourget-du-Lac, en Savoie.



Contact : n.austin@alterre-bourgogne.org



Agence pour l'environnement
et le développement soutenable

ALTERRE BOURGOGNE

9 Bd Rembrandt
21000 DIJON

Tél. 03 80 68 44 30

Fax: 03 80 68 44 31

www.alterre-bourgogne.fr

Directeur de la publication :

Jean-Patrick Masson

ISSN : 1960-8942



Le mot du président

En tant que président, c'est une grande satisfaction que de voir Alterre entrer dans sa sixième année et maintenir son engagement dans la construction d'un avenir toujours plus soutenable auprès des acteurs des territoires bourguignons. Et ce, grâce à la confiance renouvelée de ses partenaires financiers.

Le 6 février, le Conseil d'administration a approuvé un programme de travail ambitieux pour 2012 : une des priorités sera l'appui aux acteurs publics pour l'élaboration de la stratégie régionale pour la biodiversité, lancée en janvier dernier par la Région et l'Etat. A l'affiche également cette année : le vingtième anniversaire de la conférence de Rio qui sera l'occasion de mettre en lumière les collectivités bourguignonnes engagées dans une démarche d'Agenda 21, dans le cadre du réseau animé avec la DREAL ; le travail sur la thématique eau continue avec l'organisation de journées de partage d'expériences sur le sujet primordial de la protection des captages, ainsi qu'avec l'étude de l'impact du changement climatique sur les ressources hydriques. Et toujours pour préparer demain, Alterre s'engage dans la coordination des Assises régionales de l'éducation à l'environnement et au développement durable, en parallèle à la structuration d'une plateforme de mutualisation des ressources pour l'EDD.

Depuis l'autonomisation du pôle Qualité environnementale du bâti, la construction durable n'est plus un thème traité par l'agence, mais Alterre et Bourgogne bâtiment durable auront l'opportunité de collaborer notamment autour de l'étude de qualification énergétique du parc immobilier bourguignon, portée par la DREAL.

Toutes ces actions phares s'inscrivent bien sûr en complémentarité des missions historiques de l'agence, que sont la co-animation de l'observatoire « déchets » avec l'ADEME et les conseils généraux, le suivi des énergies et des gaz à effet de serre, l'animation du dispositif Sffere et la réalisation de publications telles que Repères et Souffle d'ERE. Elles seront mises en œuvre sous le signe du partenariat que je souhaite fructueux pour le bénéfice de tous les Bourguignons.

Jean-Patrick Masson



Biodiversité

Lancement du processus d'élaboration de la stratégie régionale

La réunion de lancement de la stratégie régionale pour la biodiversité, dont l'élaboration est copilotée par le Conseil régional et l'Etat, a eu lieu le 30 janvier en présence de près de 250 personnes (secteur de la recherche, associations, secteurs agricole et forestier, urbanistes et paysagistes, élus, secteur bancaire, assurances...). Les objectifs de cette stratégie sont de mieux identifier les enjeux relatifs à la préservation et à la valorisation de la biodiversité à court, moyen et long termes et de définir un cadre d'intervention partagé par tous les acteurs bourguignons. L'exercice, qui s'étirera jusqu'en 2013, s'articulera notamment avec le schéma régional de cohérence écologique prévu par la loi Grenelle 2 en faveur de la trame verte et bleue : deux démarches qui vont être menées de manière intégrée, en s'appuyant sur une méthodologie de concertation commune. En partenariat avec l'UICN France, Alterre s'est engagée à apporter un appui méthodologique tout au long du processus : de la construction d'une feuille de route, à la définition du processus de concertation pour l'élaboration des orientations stratégiques, en passant par l'établissement du diagnostic. Prochain rendez-vous : les assises régionales de la biodiversité qui auront lieu en juin et permettront de restituer les résultats du diagnostic ainsi que de lancer la concertation avec l'ensemble des acteurs.

➔ Contact : David Michelin, d.michelin@alterre-bourgogne.org

21 Agendas 21

Appui au réseau des collectivités engagées dans un Agenda 21

Depuis 2010, Alterre et la DREAL co-animent le réseau régional des territoires engagés dans des démarches territoriales de développement durable, de types Agenda 21 ou charte de développement durable. Actuellement, une quinzaine de collectivités bourguignonnes - communes rurales et urbaines, communautés de communes, conseils généraux, ou encore le parc naturel régional du Morvan - sont porteuses d'un Agenda 21 reconnu par l'Etat ou en cours d'élaboration. Pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur plan d'actions, le Kit Agenda 21, constituant une boîte à outils, a été développé et leur a été distribué sous la forme d'un CD rom ; Une formation visant à apporter une culture commune sur les enjeux et les valeurs du développement durable est en phase d'expérimentation ; Des rencontres autour du thème de l'eau (approches économique, sociale et environnementale) seront bientôt proposées ; Enfin, à l'occasion du 20e anniversaire du Sommet de la Terre de Rio qui a donné naissance aux Agendas 21 en 1992, un rapprochement avec la presse régionale dont le Journal du Palais, France 3 et France Bleu Bourgogne permettra, tout au long de l'année 2012, de mettre à l'honneur des actions concrètes mises en place par des collectivités de Bourgogne engagées dans un Agenda 21.

➔ **Contact** : Aurélien Trioux, a.trioux@alterre-bourgogne.org

Vie associative

Bourgogne bâtiment durable devenu une association à part entière

C'est en 2007 que l'ADEME et le Conseil régional de Bourgogne initiaient, dans le cadre du programme énergie climat Bourgogne, un centre de ressources régional sur la qualité environnementale des bâtiments en Bourgogne. La coordination technique en avait été confiée à Alterre. Quatre ans plus tard, les partenaires financiers de ce centre de ressources baptisé Bourgogne bâtiment durable ont souhaité le rendre autonome et ont ainsi créé en avril 2011 une association loi 1901. Installé au 2e étage de la Tour Elithis à Dijon, Bourgogne bâtiment durable a pour mission de capitaliser et de mutualiser l'information disponible sur le thème de la construction durable en Bourgogne afin de favoriser les projets des acteurs et réseaux régionaux. L'association est présidée par Pierre Terrier et a pour directeur Sébastien Flon.



➔ www.bourgogne-batiment-durable.fr

Création d'un conseil scientifique

En septembre 2010, le bureau d'Alterre a validé la mise en place d'un conseil scientifique. Composé de 15 personnes choisies pour leur expertise reconnue dans leur domaine de compétence, le conseil scientifique a pour objectif de contribuer à renforcer l'assise technique et scientifique de l'agence. Il a un rôle consultatif, apporte des éclairages et donne des avis sur les différentes missions de l'agence. Il doit ainsi lui venir en appui notamment pour lui permettre de rester innovante, d'être en veille sur les questions émergentes, d'avoir une vision prospective des enjeux et d'élargir son spectre d'action pour passer à une approche s'élargissant progressivement aux différents champs du développement durable. Le conseil scientifique s'est réuni pour la première fois le 15 novembre 2011 dans les locaux de l'Hôtel de ville de Dijon, en présence du président et de l'équipe d'Alterre.

➔ Liste des membres disponible sur www.alterre-bourgogne.fr

➔ Disponible en ligne sur www.alterre-bourgogne.fr

Fiches expériences :

- Sur la prévention des déchets :
 - [Compostage en pied d'immeuble à Auxerre](#)
 - [Collecte des biodéchets et sacs semi-transparents pour les ordures résiduelles sur le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moutier](#)
 - [Valorisation des huiles alimentaires des professionnels de Beaune](#)
- Sur la protection de captages d'eau potable :
 - [Accompagner les changements de pratiques agricoles : l'expérience de Boux-sous-Salmaise](#)
 - [La reforestation pour reconquérir la qualité de l'eau à Villaines-les-Prévôtes](#)
 - [Réduction des phytosanitaires par les communes : l'engagement de Villeneuve-la-Guyard](#)
 - [Reboisement par parrainage : l'expérience de Pouques-Lormes](#)
 - [Saints-en-Puisaye : une implication locale forte pour la reconquête du captage](#)
 - [Auxerre cherche à innover dans la recherche de débouchés locaux](#)

Synthèse sur le thème des déchets :

- [Etat des lieux de la gestion et de la prévention des déchets ménagers en Bourgogne \(résultats 2009\) - Déc. 2011](#)

Publication pédagogique :

- [Souffle d'ERE n° 17 \(Oct. 2011\)](#)



La revue annuelle du SFFERE se fait l'écho des Journées de l'ERE 2011 sur l'EDD par l'expérience et la découverte et introduit les sols, thème des Journées de l'ERE 2012-2013.

Disponible en version papier sur demande.

Guides pratiques sur les démarches territoriales de DD

- [Agenda 21 et Plan climat : n'hésitez plus ! CERDD, RARE. Oct. 2011](#)
- [Plan local d'urbanisme et développement durable. ARPE Midi-Pyrénées, RARE. Déc. 2011](#)

la lettre
D'INFORMATION DE L'AGENCE

